

noms des religieux et des religieuses de ces deux couvents, figurent dès cette époque reculée, des noms connus dans nos contrées, tels que ceux de Pierre de Varax, André de Moyria, Antoine de Gorrevod, Jean-Baptiste de la Beaume de Montrevel, Thomase de Dortan, Marguerite du Saix, etc. Ce ne fut que beaucoup plus tard que les chanoinesses de Neuville prirent le titre de dames nobles, et que leur fut accordé le droit de haute, moyenne et basse justice; elles relevèrent du monastère de St-Claude jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque où Benoît XIV les plaça sous la direction des archevêques de Lyon. Le monastère reçut alors une organisation nouvelle de par l'administration de ce diocèse.

De régulières qu'elles étaient précédemment, elles consentirent à devenir séculières. Alors une règle différente de la première, en plusieurs points, leur fut imposée, et quoique soumises à une discipline intérieure comme toutes les personnes vivant en communauté, elles étaient gouvernées par des statuts particuliers. Pour être admises dans le couvent, elles devaient faire preuve de cinq générations de bonne et légitime noblesse; après avoir passé par les différents degrés, elles jouissaient des revenus, du reste fort modestes, d'une prébende; les chanoinesses avaient chacune leur habitation particulière; elles pouvaient recevoir chez elles des parentes, amies et autres dames d'intacte renommée. Dans les offices et cérémonies de l'église, elles étaient revêtues d'un long manteau traînant, orné d'une fourrure blanche; dans leur maisou et en société, elles portaient un costume qui ne les distinguait de celui des femmes du monde que par une croix pectorale et une petite bande de mousseline avec une chenille d'or attachée à leur coiffure. Plus tard, Louis XV leur ayant octroyé le titre de comtesse, au lieu d'une croix d'or qu'elles avaient auparavant, elles en adoptèrent une semblable à celle des comtes de Lyon: c'était un ruban bleu céleste, liseré de rouge, mis en écharpe, auquel pendait une croix émaillée de blanc et brodé d'or; sur l'un des côtés était représentée la sainte Vierge, et sur l'autre, sainte Catherine, patronne du Chapitre, avec cette légende: *Noblesse, honneur et vertu.*